Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

Version : V02

Numéro de dossier : EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML
Norme employée : AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)
Date du repérage : 20/11/2025
Heure d'arrivée : 10 h 00
Date émission : 27/11/2025

Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition, conformément à l'arrêté du 26 juin 2013, de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la note de la DGT de juin 2021. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **8 PLACE DE LA MAIRIE**
BATIMENT 1
FOURNIL
29670 TAULE

Référence cadastrale : **29279-AD0111**
Périmètre de repérage :
Ensemble du bâtiment

Propriétaire

Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (*Sur déclaration de l'intéressé)* :
Propriétaire
Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes**
33700 MERIGNAC

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2026

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	JOSSO Olivier	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 02/02/2024 Échéance : 01/02/2031 N° de certification : 18-1154
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	JOSSO Olivier	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 02/02/2024 Échéance : 01/02/2031 N° de certification : 18-1154

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Sommaire

A. Conditions de réalisation du repérage..... 2
B. Laboratoires ayant effectué des analyses..... 2
C. Conclusions du rapport..... 3
D. Résultats détaillés du repérage..... 4
D.1. Listes des locaux visités..... 4
D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante..... 5
D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse..... 9
D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante.....30
D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante. 30
D.6. Zones non visitées..... 31
E. Annexes au rapport..... 32
E.1. Consignes générales de sécurité..... 32
E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements..... 34
E.3. Planches de repérage..... 36
E.4. Résultats d'analyses..... 40

A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **20/11/2025**
Type de bâtiment : **FOURNIL**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Aucun accompagnateur

Procédures de prélèvements utilisés :

Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.

Programme de repérage :

Le programme de repérage est défini par l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

Prélèvement P14 est dû à une contamination croisée à la toiture, le P92 éffectué au même endroit est revenu négatif du laboratoie. les prélèvements P02, P016 (enduit ciment) sont aussi négatif.
Idem P73, P96 négatif suite au nouveau prélèvement.
Idem P79, P94 négatif suite au nouveau prélèvement.
Idem P77, P93 négatif suite au nouveau prélèvement.

Ecart par rapport à la norme :

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.

Ecarts par rapport aux conditions de prélèvement :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
EUROFINS	Parc de la Lormandiere Rue Maryse Bastie Batiment C Campus de Ker Lann - 35170 BRUZ	1-6491
EUROFINS	Chemin des Maures - 33170 GRADIGNAN	1-5840

C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**
(Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante)

Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture (Après analyse en laboratoire) Localisation : Local 11	**Joint fillasses** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Local 11
Linoleum(a) + colle(a) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Local 8; Local 9	**Conduit fibres-ciment** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures
Isolant (Après analyse en laboratoire) Localisation : Local 2; Local 3; Local 8; Local 9	**Peinture bitumineuse isophonique** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Local 2
Conduit fibres-ciment (Après analyse en laboratoire) Localisation : Vide sanitaire	**Peinture porte** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures
Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture (posé par terre) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures	**Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Toiture
Conduit fibres-ciment (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures	**Plaque plane** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Local 4
Peinture porte (rouge) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures	

Il est impératif d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

D. Résultats détaillés du repérage

D.1. Listes des locaux visités

- Local 1
- Local 2
- Local 3
- Local 4
- Local 5
- Local 6
- Local 7
- Local 8
- Local 9
- Local 10
- Local 11
- Frigo 1
- Frigo 2
- Vide sanitaire
- Trappe1
- Trappe2
- Parties extérieures
- Toiture

D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante

(1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Photo
Local 11	Identifiant : M0011 Description : Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture	Après analyse en laboratoire (P0011)	
Local 11	Identifiant : M0013 Description : Joint fillasses	Après analyse en laboratoire (P0013)	
Local 8; Local 9	Identifiant : M0022 Description : Linoleum(a) + colle(a)	Après analyse en laboratoire (P0022)	
Parties extérieures	Identifiant : M0032 Description : Conduit fibres-ciment	Après analyse en laboratoire (P0032)	

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Photo
Local 2; Local 3; Local 8; Local 9	Identifiant : M0041 Description : Isolant	Après analyse en laboratoire (P0041)	
Local 2	Identifiant : M0058 Description : Peinture bitumineuse isophonique	Après analyse en laboratoire (P0058)	
Vide sanitaire	Identifiant : M0061 Description : Conduit fibres-ciment	Après analyse en laboratoire (P0061)	
Parties extérieures	Identifiant : M0075 Description : Peinture porte	Après analyse en laboratoire (P0075)	

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0080 Description : Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture (posé par terre)	Après analyse en laboratoire (P0080)	
Toiture	Identifiant : M0081 Description : Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture	Après analyse en laboratoire (P0081)	
Parties extérieures	Identifiant : M0083 Description : Conduit fibres-ciment	Après analyse en laboratoire (P0083)	
Local 4	Identifiant : M0088 Description : Plaque plane	Après analyse en laboratoire (P0088)	

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0095 Description : Peinture porte (rouge)	Après analyse en laboratoire (P0095)	

D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 1	Identifiant : M0001 (P0001) Description : Béton	
Local 1	Identifiant : M0002 (P0002) Description : Enduit ciment + peinture	
Local 1	Identifiant : M0003 (P0003) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Local 1	Identifiant : M0004 (P0004) Description : Peinture murale	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 1	Identifiant : M0005 (P0005) Description : Enduit plâtre mural	
Local 11	Identifiant : M0006 (P0006) Description : Mastic vitrier	
Local 11	Identifiant : M0007 (P0007) Description : Mastic vitrier	
Local 11	Identifiant : M0008 (P0008) Description : Mastic vitrier	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 11	Identifiant : M0009 (P0009) Description : Enduit ciment peint mural	
Local 11	Identifiant : M0010 (P0010) Description : Béton	
Local 11	Identifiant : M0012 (P0012) Description : Joint de bride chaudière	
Local 11	Identifiant : M0014 (P0014) Description : Enduit ciment(a) + peinture(a)	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 2; Local 3	Identifiant : M0015 (P0015) Description : Colle de carrelage de sol	
Local 1	Identifiant : M0016 (P0016) Description : Enduit ciment + peinture	
Local 10	Identifiant : M0017 (P0017) Description : Peinture porte (vert)	
Local 10	Identifiant : M0018 (P0018) Description : Joint de maçonnerie	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 10	Identifiant : M0019 (P0019) Description : Béton	
Local 10	Identifiant : M0020 (P0020) Description : Placoplâtre plafond	
Local 10	Identifiant : M0021 (P0021) Description : Joint fillasses	
Local 8; Local 9	Identifiant : M0023 (P0023) Description : Colle + ragréage	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 9	Identifiant : M0024 (P0024) Description : Cloison en carreau de plâtre	
Local 8; Local 9	Identifiant : M0025 (P0025) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Local 8; Local 9	Identifiant : M0026 (P0026) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Local 9	Identifiant : M0027 (P0027) Description : Colle	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 9	Identifiant : M0028 (P0028) Description : Plaque plane	
Local 9	Identifiant : M0029 (P0029) Description : Joint étanchéité évier	
Local 8; Local 9	Identifiant : M0030 (P0030) Description : Mastic vitrier	
Local 8; Local 9	Identifiant : M0031 (P0031) Description : Plaque plane	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 8; Local 9	Identifiant : M0033 (P0033) Description : Peinture fenêtre	
Local 8; Local 9	Identifiant : M0034 (P0034) Description : Enduit ciment + peinture	
Local 5; Local 6; Local 7	Identifiant : M0035 (P0035) Description : Béton	
Local 5; Local 6; Local 7	Identifiant : M0036 (P0036) Description : Enduit ciment	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 5	Identifiant : M0037 (P0037) Description : Joint de maçonnerie	
Local 5	Identifiant : M0038 (P0038) Description : Peinture porte	
Local 1	Identifiant : M0039 (P0039) Description : Enduit ciment + peinture	
Local 1; Local 5; Local 6; Local 7	Identifiant : M0040 (P0040) Description : Enduit ciment peint mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 3	Identifiant : M0042 (P0042) Description : Faux plafond	
Local 3	Identifiant : M0043 (P0043) Description : Colle de plinthe carrelage	
Frigo 1; Frigo 2	Identifiant : M0044 (P0044) Description : Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de frigos	
Frigo 1; Frigo 2	Identifiant : M0045 (P0045) Description : Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de Frigos	

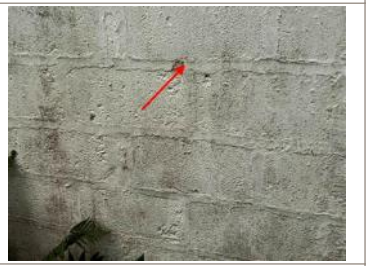
Localisation	Description du matériau	Photo
Local 3	Identifiant : M0046 (P0046) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Local 3	Identifiant : M0047 (P0047) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Local 3	Identifiant : M0048 (P0048) Description : Enduit ciment + peinture	
Local 2; Local 3	Identifiant : M0049 (P0049) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	

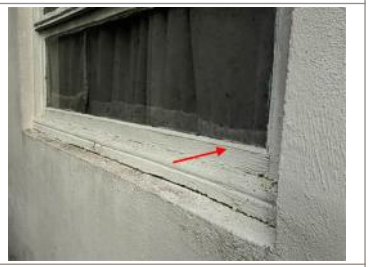
Localisation	Description du matériau	Photo
Local 2; Local 3	Identifiant : M0050 (P0050) Description : Placoplâtre mural	
Local 3	Identifiant : M0051 (P0051) Description : Béton	
Local 2	Identifiant : M0052 (P0052) Description : Faux plafond	
Local 2	Identifiant : M0053 (P0053) Description : Plaque plane	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 2	Identifiant : M0054 (P0054) Description : Colle de carrelage de sol	
Local 2	Identifiant : M0055 (P0055) Description : Colle de plinthe carrelage	
Local 2	Identifiant : M0056 (P0056) Description : Enduit ciment + peinture	
Local 2	Identifiant : M0057 (P0057) Description : Joint étanchéité évier	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 2	Identifiant : M0059 (P0059) Description : Joint d'étanchéité	
Local 2	Identifiant : M0060 (P0060) Description : Enduit ciment + peinture	
Trappe2	Identifiant : M0062 (P0062) Description : Béton	
Trappe1	Identifiant : M0063 (P0063) Description : Trappe d'accès vide sanitaire	

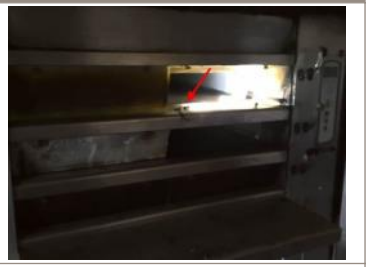
Localisation	Description du matériau	Photo
Trappe1	Identifiant : M0064 (P0064) Description : Joint de carrelage	
Trappe1	Identifiant : M0065 (P0065) Description : Colle de carrelage de sol (trappe vide sanitaire)	
Parties extérieures	Identifiant : M0066 (P0066) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Parties extérieures	Identifiant : M0067 (P0067) Description : Enduit ciment + peinture	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0068 (P0068) Description : Ragréage	
Parties extérieures	Identifiant : M0069 (P0069) Description : Enduit ciment + peinture	
Parties extérieures	Identifiant : M0070 (P0070) Description : Joint de maçonnerie	
Parties extérieures	Identifiant : M0071 (P0071) Description : Enduit ciment + peinture	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0072 (P0072) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Parties extérieures	Identifiant : M0073 (P0073) Description : Peinture fenêtre	
Parties extérieures	Identifiant : M0074 (P0074) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Parties extérieures	Identifiant : M0076 (P0076) Description : Mastic vitrier	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0077 (P0077) Description : Enduit ciment (marche d'escaliers)	
Parties extérieures	Identifiant : M0078 (P0078) Description : Béton	
Parties extérieures	Identifiant : M0079 (P0079) Description : Enduit ciment (muret)	
Toiture	Identifiant : M0082 (P0082) Description : Enduit ciment carré de cheminée	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0084 (P0084) Description : Enduit ciment	
Toiture	Identifiant : M0085 (P0085) Description : Enduit ciment peint mural	
Toiture	Identifiant : M0086 (P0086) Description : Enduit ciment peint mural	
Parties extérieures	Identifiant : M0087 (P0087) Description : Mastic vitrier	

Localisation	Description du matériau	Photo
Local 3	Identifiant : M0089 (P0089) Description : Plaque plane	
Local 3	Identifiant : M0090 (P0090) Description : Isolant	
Toiture	Identifiant : M0091 (P0091) Description : Béton	
Local 11	Identifiant : M0092 (P0092) Description : Enduit ciment peint mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0093 (P0093) Description : Béton	
Parties extérieures	Identifiant : M0094 (P0094) Description : Béton	
Parties extérieures	Identifiant : M0096 (P0096) Description : Peinture fenêtre	

D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-

D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Fait à **TAULE**, le **27/11/2025**
Par : **JOSSO Olivier**



Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION** - **102, route de Limours - Bat A6 - 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**

E. Annexes au rapport

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012 :

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).
L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

E.1. Consignes générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.
Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.
La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.
Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation
L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du
1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets
Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie
Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets
Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante
Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

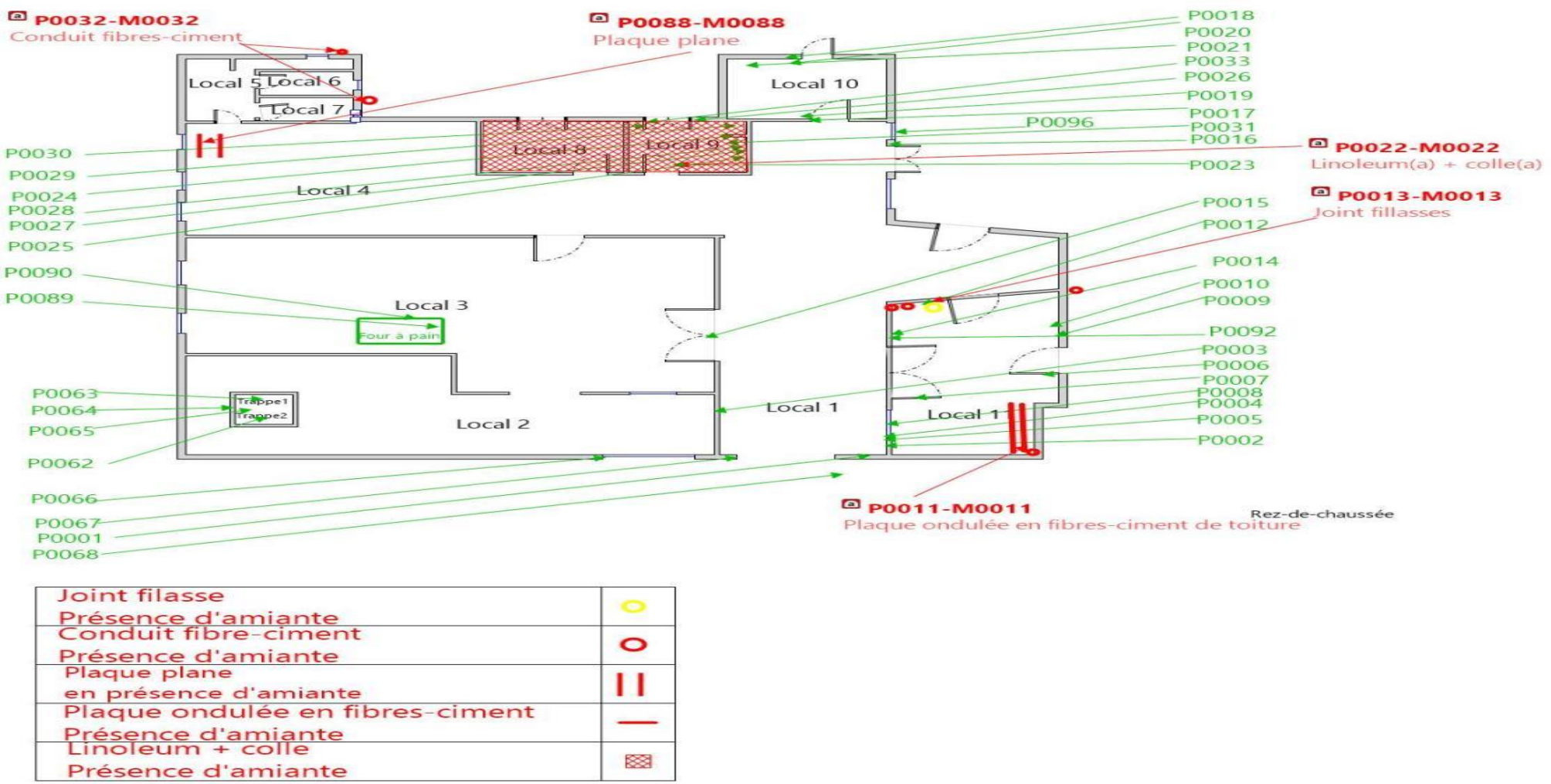
e. Traçabilité
Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

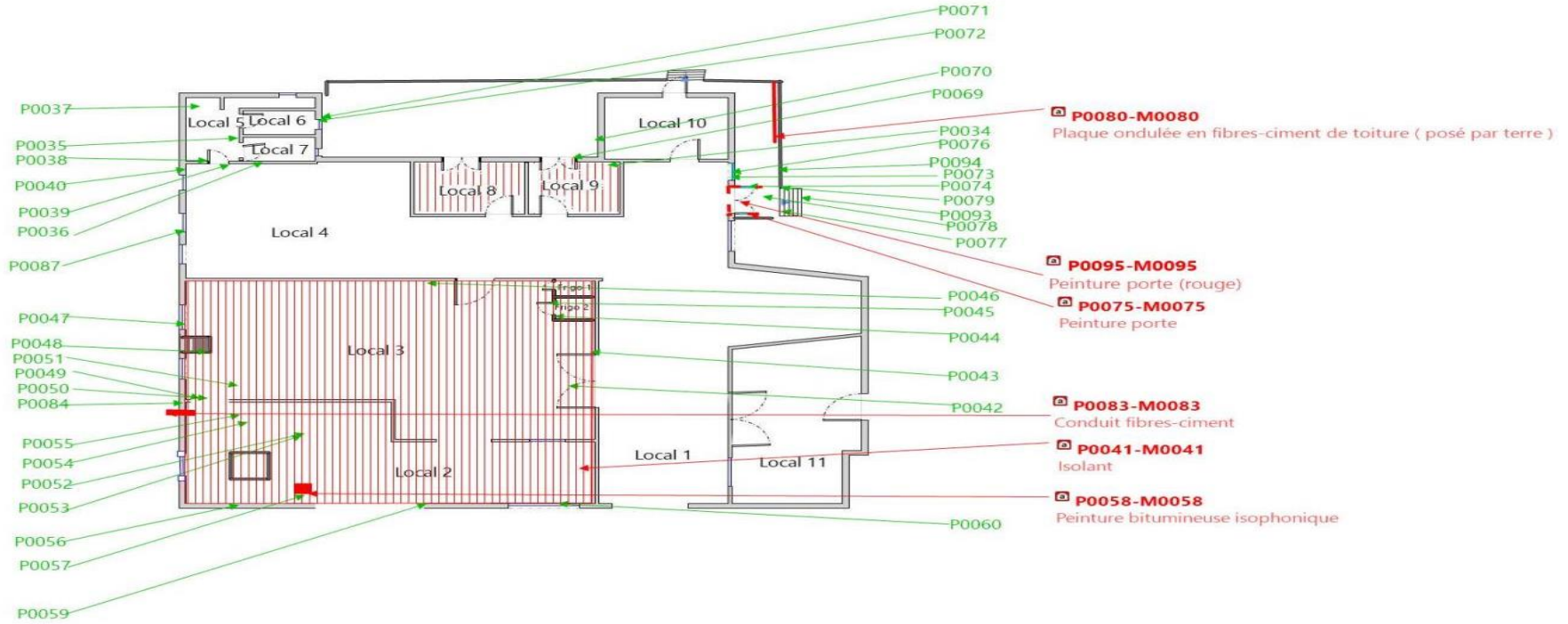
Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0001	Béton	Local 1
P0002	Enduit ciment + peinture	Local 1
P0003	Enduit plâtre sur mur brique	Local 1
P0004	Peinture murale	Local 1
P0005	Enduit plâtre mural	Local 1
P0006	Mastic vitrier	Local 11
P0007	Mastic vitrier	Local 11
P0008	Mastic vitrier	Local 11
P0009	Enduit ciment peint mural	Local 11
P0010	Béton	Local 11
P0011	Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture	Local 11
P0012	Joint de bride chaudière	Local 11
P0013	Joint fillasses	Local 11
P0014	Enduit ciment(a) + peinture(a)	Local 11
P0015	Colle de carrelage de sol	Local 3
P0016	Enduit ciment + peinture	Local 1
P0017	Peinture porte (vert)	Local 10
P0018	Joint de maçonnerie	Local 10
P0019	Béton	Local 10
P0020	Placoplâtre plafond	Local 10
P0021	Joint fillasses	Local 10
P0022	Linoleum(a) + colle(a)	Local 9
P0023	Colle + ragréage	Local 9
P0024	Cloison en carreau de plâtre	Local 9
P0025	Enduit plâtre sur mur brique	Local 9
P0026	Enduit plâtre sur mur béton	Local 9
P0027	Colle	Local 9
P0028	Plaque plane	Local 9
P0029	Joint étanchéité évier	Local 9
P0030	Mastic vitrier	Local 9
P0031	Plaque plane	Local 9
P0032	Conduit fibres-ciment	Parties extérieures
P0033	Peinture fenêtre	Local 9
P0034	Enduit ciment + peinture	Local 9
P0035	Béton	Local 5
P0036	Enduit ciment	Local 7
P0037	Joint de maçonnerie	Local 5
P0038	Peinture porte	Local 5
P0039	Enduit ciment + peinture	Local 1
P0040	Enduit ciment peint mural	Local 1
P0041	Isolant	Local 2
P0042	Faux plafond	Local 3
P0043	Colle de plinthe carrelage	Local 3
P0044	Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de frigos	Frigo 2
P0045	Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de Frigos	Frigo 2
P0046	Enduit plâtre sur mur brique	Local 3
P0047	Enduit plâtre sur mur brique	Local 3
P0048	Enduit ciment + peinture	Local 3
P0049	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Local 3
P0050	Placoplâtre mural	Local 3
P0051	Béton	Local 3
P0052	Faux plafond	Local 2
P0053	Plaque plane	Local 2
P0054	Colle de carrelage de sol	Local 2

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0055	Colle de plinthe carrelage	Local 2
P0056	Enduit ciment + peinture	Local 2
P0057	Joint étanchéité évier	Local 2
P0058	Peinture bitumineuse isophonique	Local 2
P0059	Joint d'étanchéité	Local 2
P0060	Enduit ciment + peinture	Local 2
P0061	Conduit fibres-ciment	Vide sanitaire
P0062	Béton	Trappe2
P0063	Trappe d'accès vide sanitaire	Trappe1
P0064	Joint de carrelage	Trappe1
P0065	Colle de carrelage de sol (trappe vide sanitaire)	Trappe1
P0066	Joint d'étanchéité de chassis	Parties extérieures
P0067	Enduit ciment + peinture	Parties extérieures
P0068	Ragréage	Parties extérieures
P0069	Enduit ciment + peinture	Parties extérieures
P0070	Joint de maçonnerie	Parties extérieures
P0071	Enduit ciment + peinture	Parties extérieures
P0072	Joint d'étanchéité de chassis	Parties extérieures
P0073	Peinture fenêtre	Parties extérieures
P0074	Joint d'étanchéité de chassis	Parties extérieures
P0075	Peinture porte	Parties extérieures
P0076	Mastic vitrier	Parties extérieures
P0077	Enduit ciment (marche d'escaliers)	Parties extérieures
P0078	Béton	Parties extérieures
P0079	Enduit ciment (muret)	Parties extérieures
P0080	Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture (posé par terre)	Parties extérieures
P0081	Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture	Toiture
P0082	Enduit ciment carré de cheminée	Toiture
P0083	Conduit fibres-ciment	Parties extérieures
P0084	Enduit ciment	Parties extérieures
P0085	Enduit ciment peint mural	Toiture
P0086	Enduit ciment peint mural	Toiture
P0087	Mastic vitrier	Parties extérieures
P0088	Plaque plane	Local 4
P0089	Plaque plane	Local 3
P0090	Isolant	Local 3
P0091	Béton	Toiture
P0092	Enduit ciment peint mural	Local 11
P0093	Béton	Parties extérieures
P0094	Béton	Parties extérieures
P0095	Peinture porte (rouge)	Parties extérieures
P0096	Peinture fenêtre	Parties extérieures

E.3. Planches de repérage



Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML**						Croquis 1 / 4	PXXX - MXXX : Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant	
Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	8 PLACE DE LA MAIRIE BATIMENT 1 FOURNIL 29670 TAULE	Etabli par : Société : Le :	JOSSO Olivier AED Groupe 27/11/2025	Version : du :	V02 27/11/2025	PXXX : Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse MXXX : Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



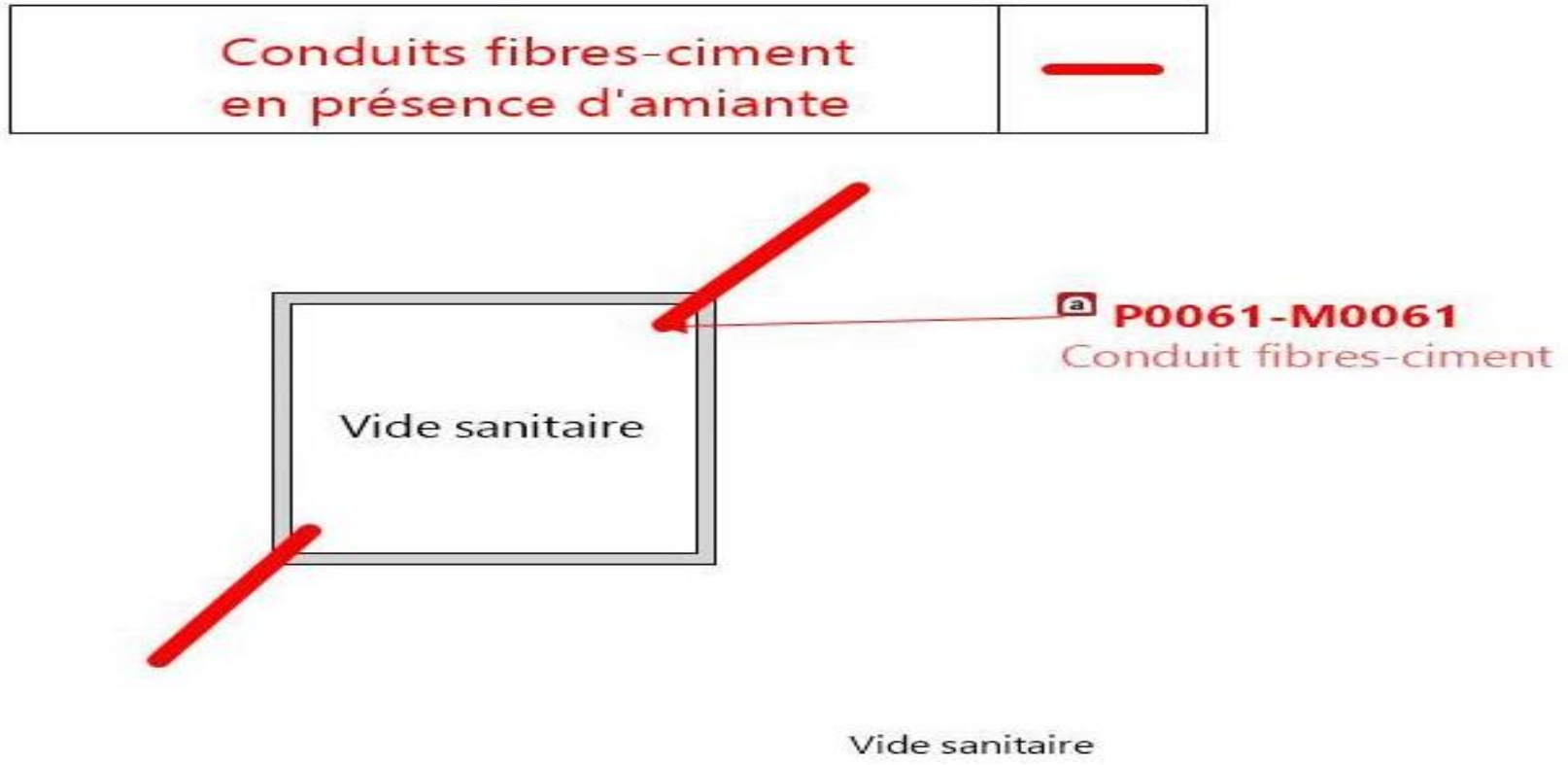
Plaque ondulée en fibres-ciment Présence d'amiante	—
Conduit fibre-ciment Présence d'amiante	▬
Peinture Présence d'amiante	- -
Peinture bitumineuse isophonique Présence d'amiante	■
Isolant Présence d'amiante	▭

Rez-de-chaussée bis

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML** — Croquis 2 / 4

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	8 PLACE DE LA MAIRIE BATIMENT 1 FOURNIL 29670 TAULE	Etabli par : Société : Le :	JOSSO Olivier AED Groupe 27/11/2025	Version : du :	V02 27/11/2025

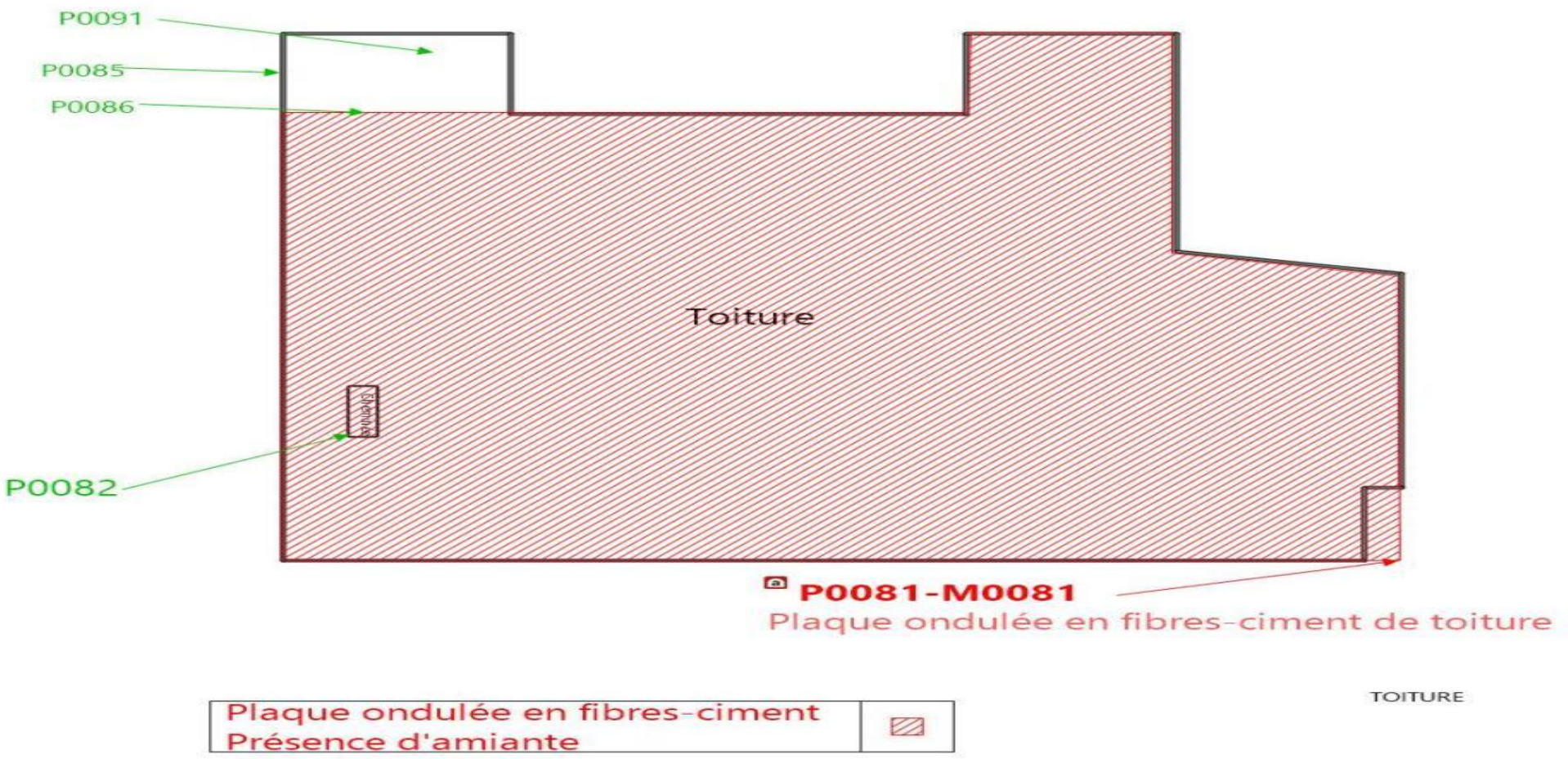
PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML** — Croquis 3 / 4

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	8 PLACE DE LA MAIRIE BATIMENT 1 FOURNIL 29670 TAULE	Etabli par : Société : Le :	JOSSO Olivier AED Groupe 27/11/2025	Version : du :	V02 27/11/2025

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML** — Croquis 4 / 4

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	8 PLACE DE LA MAIRIE BATIMENT 1 FOURNIL 29670 TAULE	Etabli par : Société : Le :	JOSSO Olivier AED Groupe 27/11/2025	Version : du :	V02 27/11/2025

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

E.4. Résultats d'analyses

Eurofins Eichrom Amiante SAS

SARL AED EXPERTISES
Monsieur David SISSAN
310 Rue des Fougères
35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032100-01 | Date d'émission de rapport : 11/07/2025 22:59 | Page1/8
Dossier N° : 25SE017250 | Date de réception : 08/07/2025 | Date d'analyse : 09/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P0001 - Planchers - Dalle - Beton - Local 1	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	P0002 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Local 1	Matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris) ; matériau de type peinture (blanc) (foncé)(i)	**MET** * / Y5BF	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
003	P0003 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - Local 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
004	P0004 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale - Local 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau de type peinture (gris) en traces	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032100-01 | Date d'émission de rapport : 11/07/2025 22:59 | Page2/8
Dossier N° : 25SE017250 | Date de réception : 08/07/2025 | Date d'analyse : 09/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	P0005 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre mural - Local 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type mastic (gris) en traces	**MET** * / S3PF	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	P0006 - Chassis de porte - Mastics et joints - Mastic vitrier - Local 11	Matériau semi-dur de type mastic (marron) ; matériau de type peinture (gris) en traces	**MET** * / S3PF	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
007	P0007 - Chassis de porte - Mastics et joints - Mastic vitrier - Local 11	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (clair) ; matériau de type peinture (blanc) en traces	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
008	P0008 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Local 11	Matériau semi-dur de type mastic (gris) (clair) ; matériau de type peinture (gris) (foncé) en traces	**MET** * / S3PF	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
009	P0009 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment peint mural - Local 11	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux) ; matériau de type peinture (gris) en traces	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032100-01 | Date d'émission de rapport : 11/07/2025 22:59 | Page3/8
Dossier N° : 25SE017250 | Date de réception : 08/07/2025 | Date d'analyse : 09/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	P0010 - Planchers - Dalle - Beton - Local 11	Matériau dur de type béton (gris) ; matériau de type peinture (blanc) en traces	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
011 (1)	P0011 - Plaques ondulees - Plaques en fibres-ciment - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture - Local 11	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (blanc) ; matériau de type peinture (blanc) en traces	**MOLP** * / J3TD	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
012 (2)	P0012 - Chaudiere - Tresses et joints - Joint de bride chaudiere - Local 11	Matériau souple de type joint (noir) ; matériau de type peinture (marron) en traces	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
013	P0013 - Chaudiere - Tresses et joints - Joint fillasses - Local 11	Matériau (marron) (fibreux) ; matériau (noir) en traces	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
014	P0014 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Local 11	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux) ; matériau de type peinture (blanc) (ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032100-01 | Date d'émission de rapport : 11/07/2025 22:59 | Page4/8
Dossier N° : 25SE017250 | Date de réception : 08/07/2025 | Date d'analyse : 09/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
015	P0015 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - Local 3	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) (marbré) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
016 (2)	P0016 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Local 1	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux) ; matériau de type peinture (blanc) en traces	**MET** * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
017	P0017 - Porte - Peinture - Peinture porte (vert) - Local 10	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) en traces(i)	**MET** * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
018	P0018 - Murs et cloisons - Maconnerie - Joint de maconnerie - Local 10	Matériau semi-dur de type joint (cémenteux) (gris)(i)	**MET** * / Y5BF	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
019	P0019 - Planchers - Dalle - Beton - Local 10	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032100-01 | Date d'émission de rapport : 11/07/2025 22:59 | Page5/8
Dossier N° : 25SE017250 | Date de réception : 08/07/2025 | Date d'analyse : 09/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	P0020 - Plafonds - Panneaux colles ou visses - Placoplatre plafond - Local 10	Matériau souple de type joint (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (gris) en traces	**MET** * / ZIZ7	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (gris)	**MOLP** * / J3TD	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
021	P0021 - Chaudiere - Tresses et joints - Joint fillasses - Local 10	Matériau souple de type joint (marron) (fibreux) ; matériau (marron)	**MET** * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
022	P0022 - Revetements de sol - Revetement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - Local 9	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	**MET** * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
		Matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type colle (jaune)(iii)	**MET** * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032100-01 | Date d'émission de rapport : 11/07/2025 22:59 | Page6/8
Dossier N° : 25SE017250 | Date de réception : 08/07/2025 | Date d'analyse : 09/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
023	P0023 - Revetements de sol - Colles - Colle + ragreage - Local 9	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type colle (jaune) en traces	**MET** * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
024	P0024 - Cloisons legeres ou prefabriquees - Panneaux de cloisons - Cloison en carreau de platre - Local 9	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (beige) en traces	**MET** * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
025	P0025 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - Local 9	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau de type peinture (blanc) en traces	**MET** * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
026	P0026 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - Local 9	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau de type peinture (blanc) en traces	**MET** * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
027	P0027 - Revetements de murs - Colles - Colle - Local 9	Matériau semi-dur de type plaque (marron) (fibreux) ; matériau de type colle (blanc)	**MET** * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032100-01 | Date d'émission de rapport : 11/07/2025 22:59 | Page7/8
Dossier N° : 25SE017250 | Date de réception : 08/07/2025 | Date d'analyse : 09/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
028	P0028 - Murs et cloisons - Revetements durs - Plaque plane - Local 9	Matériau semi-dur de type plaque (marron) (fibreux) ; matériau de type peinture (blanc)	**MET** * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
029	P0029 - Evier - Joints - Joint etancheite evier - Local 9	Matériau souple de type joint (noir)	**MET** * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
030	P0030 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Local 9	Matériau semi-dur de type mastic (beige) ; matériau de type peinture (blanc) (foncé)(i)	**MET** * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

(1) Les fibres d'amiante ont été détectées dans « le matériau fibrociment ». Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

(2) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Observation(s) couche(s)

(i) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

(ii) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer le résultat.

(iii) La totalité de la couche a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032100-01 | Date d'émission de rapport : 11/07/2025 22:59 | Page8/8
Dossier N° : 25SE017250 | Date de réception : 08/07/2025 | Date d'analyse : 09/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Antoine Herve
Chef(fe) de Groupe Eurofins Eichrom Amiante SAS

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Eurofins Eichrom Amiante SAS

SARL AED EXPERTISES
Monsieur David SISSAN
310 Rue des Fougères
35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page1/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P0031 - Plafonds - Panneaux colles ou visses - Plaque plane - Local 9	Matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) ; matériau de type peinture (blanc)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	P0032 - Conduits de fluides - Conduits fibres-ciment - Conduit fibres-ciment - Parties exterieures	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	**MOLP** * / J7UH	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
003	P0033 - Fenetre - Peinture - Peinture fenetre - Local 9	Matériau de type peinture (blanc)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
004	P0034 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Local 9	Matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau de type peinture (jaune) + (blanc)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page2/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	P0035 - Planchers - Dalle - Beton - Local 5	Matériau dur de type béton (gris) ; matériau (marron)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	P0036 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - Local 7	Matériau dur de type ciment (gris) ; matériau de type peinture (vert) + (beige)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
007	P0037 - Murs et cloisons - Maconnerie - Joint de maconnerie - Local 5	Matériau dur de type joint ciment (gris)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
008	P0038 - Porte - Peinture - Peinture porte - Local 5	Matériau de type peinture (noir) ; matériau (marron) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
009	P0039 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Local 1	Matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau de type peinture (gris)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page3/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	P0040 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment peint mural - Local 1	Matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau de type peinture (gris)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
011	P0041 - Plafonds - Isolants - Isolant - Local 2	Matériau fibreux de type isolant (beige) ; matériau (poudreux) (noir)(i)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
012	P0042 - Faux plafonds - Faux plafonds - Faux plafond - Local 3	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (marron)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
013	P0043 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - Local 3	Matériau dur de type carrelage, faïence (rouge) (foncé) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
014	P0044 - Chassis de frigos - Mastics et joints - Joint d'etancheite ouvrant-dormant de frigos - Frigo 2	Matériau souple de type joint (noir)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page4/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
015 (1)	P0045 - Chassis de frigos - Mastics et joints - Joint d'etancheite ouvrant-dormant de Frigos - Frigo 2	Matériau (poudreux) (marron) en traces ; matériau de type mousse (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
016	P0046 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - Local 3	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
017	P0047 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - Local 3	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
018	P0048 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Local 3	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
019	P0049 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Local 3	Matériau de type peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page5/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / KC6K	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
020	P0050 - Murs et cloisons - Panneaux colles ou visses - Placoplatre mural - Local 3	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / KC6K	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
021	P0051 - Planchers - Dalle - Beton - Local 3	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
022 (1)	P0052 - Faux plafonds - Faux plafonds - Faux plafond - Local 2	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (marron)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page6/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
023 (1)	P0053 - Plafonds - Panneaux colles ou visses - Plaque plane - Local 2	Matériau de type colle (jaune) en traces ; matériau dur de type plaque (fibreux) (marron)	**MET** * / U8VQ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
024	P0054 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - Local 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) (clair) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
025	P0055 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - Local 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (clair)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
026 (1)	P0056 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Local 2	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (blanc)(ii)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
027 (1)	P0057 - Evier - Joints - Joint etancheite evier - Local 2	Matériau souple de type joint (noir)	**MOLP** * / PQ6A	1 / 1 *	- *	Quantité insuffisante *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page7/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
028	P0058 - Evier - Peinture bitumineuse - Peinture bitumineuse isophonique - Local 2	Matériau de type peinture (noir)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
029	P0059 - Plinthes - Mastics et joints - Joint d'etancheite - Local 2	Matériau (marron) en traces ; matériau souple de type joint (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
030	P0060 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Local 2	Matériau de type peinture (gris) en traces ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
031	P0061 - Conduits de fluides - Conduits fibres-ciment - Conduit fibres-ciment - Vide sanitaire	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris) (foncé)	**MOLP** * / KC6K	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
032	P0062 - Planchers - Dalle - Beton - Trappe2	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / U8VQ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page8/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
033	P0063 - Coffrages et fonds de coffrages perdus - Elements fibres-ciment - Trappe d'acces vide sanitaire - Trappe1	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) (clair) ; matériau dur de type ciment (gris) (foncé)	**MET** * / U8VQ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) (clair)	**MOLP** * / KC6K	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
034	P0064 - Revetements de sol - Joints - Joint de carrelage - Trappe1	Matériau de type peinture (blanc) en traces ; matériau dur (noir) ; matériau (poudreux) (rouge) en traces	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
035	P0065 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol (trappe vide sanitaire) - Trappe1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) + (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
036	P0066 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Parties exterieures	Matériau de type peinture (beige) en traces ; matériau souple de type joint (blanc)(ii)	**MET** * / U8VQ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page9/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
037	P0067 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Parties exterieures	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)	**MET** * / U8VQ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
038	P0068 - Planchers - Chape maigre - Ragreage - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type ragréage (cémenteux) (beige)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
039	P0069 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Parties exterieures	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
040	P0070 - Murs et cloisons - Maconnerie - Joint de maconnerie - Parties exterieures	Matériau de type peinture (jaune) + (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
041	P0071 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Parties exterieures	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)(ii)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page10/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
042 (1)	P0072 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Parties exterieures	Matériau de type peinture (blanc) en traces ; matériau souple de type joint (blanc)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
043	P0073 - Fenetre - Peinture - Peinture fenetre - Parties exterieures	Matériau de type peinture (de différentes couleurs)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
044	P0074 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Parties exterieures	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type joint (blanc) ; matériau souple de type joint (gris) (transparent) en traces	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
045	P0075 - Porte - Peinture - Peinture porte - Parties exterieures	Matériau de type peinture (vert) + (rouge)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
046	P0076 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Parties exterieures	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type joint (beige)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page11/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
047	P0077 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment (marche d'escaliers) - Parties exterieures	Matériau (noir) en traces ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
048	P0078 - Planchers - Dalle - Beton - Parties exterieures	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / N2YF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
049 (1)	P0079 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment (mure) - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)(i)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
050	P0080 - Plaques ondulees - Plaques en fibres-ciment - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture (pose par terre) - Parties exterieures	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	**MOLP** * / KC6K	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page12/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
051	P0081 - Plaques ondulees - Plaques en fibres-ciment - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture - Toiture	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	**MOLP** * / J3TD	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Observation(s) échantillon(s)
(1) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Observation(s) couche(s)
(i) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer le résultat.
(ii) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le commanditaire. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-032414-01 | Date d'émission de rapport : 16/07/2025 22:29 | Page13/13
Dossier N° : 25SE017539 | Date de réception : 10/07/2025 | Date d'analyse : 11/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML



Kévin Ducloyer
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

SARL AED EXPERTISES
Monsieur David SISSAN
310 Rue des Fougères
35700 RENNES

Notre référence : AR-25-SE-034293-01

Numéro de dossier : 25SE019000
Référence de dossier : Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25SE019000-001 - Référence *P0082 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment carre de cheminee - Toiture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

- N° 25SE019000-002 - Référence *P0083 - Conduits de fluides - Conduits fibres-ciment - Conduit fibres-ciment - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

- N° 25SE019000-003 - Référence *P0084 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

- N° 25SE019000-004 - Référence *P0085 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment peint mural - Toiture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

- N° 25SE019000-005 - Référence *P0086 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment peint mural - Toiture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

- N° 25SE019000-006 - Référence *P0087 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Eichrom Amiante SAS

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud-Ouest SAS

EUROFINS EICHROM AMIANTE SAS
LABO Eichrom Amiante
Campus de Ker Lann, Rue Maryse Bastié,
Parc de Lormandière, Bât. C
35170 BRUZ

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-KC-065035-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 5:42 —
Dossier N° : 25K024762 — Date de réception : 28/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25K024762 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019000
Reçu au laboratoire le : 28/07/2025 — Date de réception : 25/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML
Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	25SE019000-001 - P0082 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment carre de cheminee - Toiture	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** * / DU4G	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	25SE019000-002 - P0083 - Conduits de fluides - Conduits fibres-ciment - Conduit fibres-ciment - Parties exterieures	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	**MOLP** * / WPM6	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
003	25SE019000-003 - P0084 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** * / DU4G	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
004	25SE019000-004 - P0085 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment peint mural - Toiture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (blanc)	**MET** * / DU4G	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 Gradignan, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-KC-065035-01 Date d'émission de rapport : 30/07/2025 5:42
Dossier N° : 25K024762 Date de réception : 28/07/2025 Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25K024762 Référence de suivi du dossier N° : 25SE019000
Reçu au laboratoire le : 28/07/2025 Date de réception : 25/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	25SE019000-005 - P0086 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment peint mural - Toiture	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	**MET** * / CF6U	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	25SE019000-006 - P0087 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type mastic (beige)	**MET** * / CF6U	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-MOLP-WO24083**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 Gradignan, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-KC-065035-01 Date d'émission de rapport : 30/07/2025 5:42
Dossier N° : 25K024762 Date de réception : 28/07/2025 Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25K024762 Référence de suivi du dossier N° : 25SE019000
Reçu au laboratoire le : 28/07/2025 Date de réception : 25/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le commanditaire. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Ines Nouya
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 Gradignan, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac
ESSAIS

Eurofins Eichrom Amiante SAS

SARL AED EXPERTISES
Monsieur Olivier JOSSO
310 Rue des Fougères
35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-047677-01 | Date d'émission de rapport : 27/11/2025 15:59 | Page1/3
Dossier N° : 25SE029891 | Date de réception : 24/11/2025 | Date d'analyse : 25/11/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P0088 - Caisson - Revetements durs - Plaque plane - Local 4	Matériau semi-dur de type plaque (gris)	**MOLP** * / G9FJ	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
002	P0089 - Four a pain - Revetements durs - Plaque plane - Local 3	Matériau semi-dur de type plaque (rouge) ; matériau de type maillage de fibres (blanc)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
003	P0090 - Four a pain - Isolants - Isolant - Local 3	Matériau fibreux de type isolant (jaune)(i)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
004	P0091 - Planchers - Dalle - Beton - Toiture	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-047677-01 | Date d'émission de rapport : 27/11/2025 15:59 | Page2/3
Dossier N° : 25SE029891 | Date de réception : 24/11/2025 | Date d'analyse : 25/11/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	P0092 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment peint mural - Local 11	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	P0093 - Escalier - Maconnerie - Beton - Parties exterieures	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
007	P0094 - Murs et cloisons - Maconnerie - Beton - Parties exterieures	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
008	P0095 - Porte - Peinture - Peinture porte (rouge) - Parties exterieures	Matériau de type peinture (rouge) + (noir)(ii)	**MET** * / S3PF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
009	P0096 - Fenetre - Peinture - Peinture fenetre - Parties exterieures	Matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) ; matériau de type peinture (vert)	**MET** * / ZIZ7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SE-047677-01 | Date d'émission de rapport : 27/11/2025 15:59 | Page3/3
Dossier N° : 25SE029891 | Date de réception : 24/11/2025 | Date d'analyse : 25/11/2025
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20250625_22-29279-1_BATIMENT1_DEML

Observation(s) couche(s)

(i) Des fibres minérales asbestiformes inhalables (l < 3µm) ont été observées au sein de la couche/échantillon. Ces fibres, non amiantées, sont suspectées d'être de nature fibres minérales artificielles. Elles ont pu être différenciées des amiantes par diffraction.

(ii) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer le résultat.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Jade POKORSKI
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

JOSSO Olivier

sous le numéro 18-1154

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

☑ **Amiante** sans mention — Prise d'effet : 02/02/2024 — Validité : 01/02/2031

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **Amiante** avec mention — Prise d'effet : 02/02/2024 — Validité : 01/02/2031

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **DPE** individuel — Prise d'effet : 24/01/2023 — Validité : 23/01/2030

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **DPE** Tous types de bâtiments — Prise d'effet : 24/01/2023 — Validité : 23/01/2030

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **CREP** — Prise d'effet : 17/02/2023 — Validité : 16/02/2030

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

18-1154 - v7 - 20/02/2024

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL Nº 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

Votre Assurance

▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que :

AED EXPERTISES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

AED SERVICES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :
1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1 à 7 de l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée
• Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L 1334-5 et L 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
• L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
• L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L 125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
• Le diagnostic de performance énergétique (DPE) prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;

1D052620241120

• L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'information sur la présence d'un risque de mérule prévu à l'article L 133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

- Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique,
- Repérages et examens visuels avant travaux, avant démolitions dans les différents types d'établissements tels que ERP Catégories 1 à 4, IGH....) comme le prévoit le code du travail
- Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.
- Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
- Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
- Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AUDIT REGLEMENTAIRE ENERGETIQUE

DIAGNOSTICS PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Les garanties s'exercent à concurrence des montants de garanties du tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 12 juin 2025
Pour la société :

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**10 000 000** € **par année** d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**10 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**2 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150 000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150 000** € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	**2 000 000 €** par année d'assurance dont **1 000 000** € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**1 500 000** € par année d'assurance dont **1 500 000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:** **Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :** Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**1.000.000** € par année d'assurance **100.000** € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	**20.000** € par litige